

**COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 28 juillet 2020 salle du conseil à la Mairie** : présents : Mr DAVAL, M. GOFFOZ A, Mme PALLANCHE B, Mr MANGAVEL P, Mme DUBOST M P, M. BUTIN L, Mrs DALLIERE J, BARRET C, BARRAUD D, CHAFFAL M, Mme DALLIERE C, GUILLOT M, GEORGES M.,

Absent excusé : LAURENT E et SOUCHON M

Secrétaire de séance M. BARRAUD Dominique

M. DAVAL Marius remercie les membres présents. Compte rendu du 30 juin 2020 à compléter lors du prochain compte rendu.

En effet au compte rendu du 30 juin 2020 il convient d'ajouter :

- La commission culture fait part de ses propositions pour améliorer l'attractivité du village à travers le commerce et le tourisme.
- La commission lance une recherche active d'un dentiste
- Rénovation de la maison des traditions au niveau de l'accès au sous-sol et du premier étage. Le thème dès 2021 sera : "l'histoire du village" la maison des traditions sera ouverte au public 6 mois par an.
- Agence postale : étude sur l'opportunité de conserver le mercredi comme jour d'ouverture
- Mise en place de "fiches projet" pour le suivi financier des projets de la commune

Sous la présidence de Monsieur DAVAL Marius – Maire – le Conseil traite les dossiers suivants :

### **Ordre du jour :**

- **Subvention accordée aux organismes**  
Lecture du tableau de subvention, avec acceptation des montants demandés pour les différentes écoles. Une discussion s'engage sur une demande de subvention pour le club de FC Val D'Aix, après vote du conseil 13 voix contre, il n'y aura donc pas de subvention à ce club. Le conseil souhaite privilégier les clubs de jeunes de saint martin la sauveté. Le comité des fêtes devra faire une demande écrite de subvention si besoin.
- **Point sur les réserves incendie**  
Les pompiers ont effectué le tour des réserves incendie de la commune. Il y a des réserves comme la Chassagne, grézolette. Par contre 2 zones ne sont pas conformes. Le coin et avez. Une discussion s'engage sur installer des bâches à eau, le coût estimatif serait de 7028 HT sans la plateforme. A voir si possibilité de faire une réserve d'eau, ou poteau d'incendie. Cette dernière version ne serait pas possible sur la conduite d'eau de la bombarde. Pour faire une réserve d'eau naturelle voir avec l'agence de l'eau et il faut que la réserve soit suffisante et toujours pleine d'eau. Un camion de pompier tient seulement 3 à 6 minutes. Des conventions seront à réaliser pour l'utilisation des réserves de particulier et l'installation sur des terrains privés.  
Au prochain conseil on visualisera le plan de la commune avec les différents moyens de défense incendie.
- **Electricité du clocher**  
Suite à des infiltrations d'eau le tableau électrique du clocher ne fonctionne plus. Un devis a été retenu à 1849.32 € ht.
- **Bâtiment FOOT**  
L'abri du foot avec les frais d'architecte fera l'objet d'une demande de subvention groupé avec l'électricité du clocher et les réserves incendie pour un montant total HT de 11 974.16 €
- **C T G**  
Convention Territoriale Globale succède au contrat enfance jeunesse qui n'existe plus depuis le 31/12/2019. Mais comme c'est un contrat avec plusieurs Communautés et que la CCPU un contrat qui court jusque fin 2021, cela nous laisse le temps de réfléchir à ce que l'on souhaite mettre en place sur nos communes. La CAF partenaire conduit une politique plus large que l'enfant. Elle souhaite

regrouper tous les services « enfance jeunesse, logement, publics vulnérables, famille, personnes âgées... » ; Des groupes de travail sont déjà mis en place depuis l'année dernière avec CCVAI, CCPU, CAF, professionnel de santé, ... La prochaine réunion est le 27 Aout à 20 h à la CCVAI.

- Point sur le Personnel

Présentation de l'ensemble de l'effectif au conseil municipal. 2 agents en arrêt grave maladie remplacés par 2 agents contractuels. Création d'un poste à temps non complet 27 h pour le recrutement d'un agent multi fonction ménage, garderie, cantine).

Recrutement d'un agent au 1<sup>er</sup> septembre pour ménage des différents locaux de la commune, avec la gestion des salles, état des lieux entrée et sortie à 20 h 20 par mois.

L'ensemble du conseil municipal s'est prononcé par 13 voix pour.

- Voirie 2020

Présentation des offres de voirie reçu pour le chemin des Gris à Sabonnière. Suivant les offres, une seule est retenue et soumise au vote. 1 abstention et 12 pour ;

Les travaux devraient débuter en septembre 2020.

- Fiches projets

A chaque fois qu'il y aura une délibération de prise, une fiche projet correspondante devra être établie. Cela permettra au conseil de voir l'avancée du projet, les aides obtenus et le réalisé.

- Commission Bâtiment

La commission propose, le conseil valide ou pas. Si le conseil demande à la commission d'étudier un projet, elle devra le présenter au prochain conseil.

La commission bâtiment c'est réunion une première fois avec les membres de sa commission. Ils ont fait l'inventaire des bâtiments communaux. Il y aura des projets à court terme ou plus ou moins long terme.

Le dossier de l'accessibilité est à prendre en compte avec les différents petits travaux qu'ils ont préconisés et que l'on peut faire rapidement (grille devant APC, Mairie, WC handicapés...)

Visite de la Maison ancienne locataire Mme ROLLAND, maison sur 3 niveaux, proposition rez de chaussée « salle réunion, association », à l'étage appartement.

Ancien local TOUT EST LA gros potentiel, un projet sera présenté au conseil avec des plans précis métrés.

Maison des traditions, un rendez-vous est fixé avec la commission culture le lundi 14 septembre à 19 h .

- Commission Culture

La commission s'est réunie le 22 juillet 2020 afin d'élaborer le choix et construction des thèmes pour le bulletin municipal. « Vœux du maire, Info sur le nouveau conseil, tous les budgets, activités 2020 et projets 2021 par commissions, Rapport 2020 en 2 parties comment à été vécu le Coronavirus et activités de l'année par les différents acteurs de la vie sociale et économique de la commune, travaux assainissement et aménagement, Manifestations, liste des associations, calendrier des activités 2021 Etat civil, infos pratique, CCVAI » Mise en page en décembre diffusion janvier. Prochaine réunion de la commission le 23 septembre à 20 h avec la présence de Nadine Bernet et Lucie Maréchal

- Legs M. DALBEIGUE

Depuis Août 2017 aucune avancée sur le dossier de legs. La commune a fait appel à une avocate pour faire pression sur le notaire en charge du legs. La commune s'impatiente. Une délibération est demandée par Maître ROUDILLON, mais celui-ci ne nous transmet pas les informations. Le conseil municipal a donc pris une délibération en fixant des ultimatums. Suite à différent échange, la délibération sera transmise à l'avocate qui fera suivre à Maître Roudillon.

- Changement de locataire

Changement de locataire dans Le logement au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment « les étangs » à partir du 6 Aout 2020. Un garage se libérant fin Août, il est reloué à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2020

## Questions diverses

- L'école publique a fait la demande d'un ordinateur pour la classe du haut. Le vidéo projecteur est installé. Le devis de M. BALLEET est validé.
- Afin d'améliorer les réunions en salle de conseil, l'achat d'un écran HDMI à été proposé. L'ensemble du conseil a validé.
- APEL St Joseph a fait une demande de la gratuité de la salle ERA pour leur repas de février. Au vu des circonstances de l'année 2020 et des manifestations qui n'ont pas pu s'effectuer le conseil municipal a soumis cette requête au vote. 4 abstentions et 9 pour.
- Un courrier de remerciement sera envoyé à Mme GAUMOND qui a bien voulu laisser le passage sur sa parcelle le temps des travaux d'assainissement de la commune. Une demande d'acquisition de cette parcelle lui sera faite.
- Par les temps de chaleur, l'ordinateur de la station se met en sécurité, il serait souhaitable d'installer une clim réversible dans ce petit local. Une demande sera faite à l'électricien.
- M. FUGIER responsable de la bascule nous a fait part que 3 plateaux était cassés. Une commande de bois sera lancée.
- Les cars scolaires resteront stationnés sur la place du stade. Les enfants descendront à pied accompagnés d'un agent Pourquoi ne pas demander au parent de stationner aussi au stade ? et de mettre ce chemin en rue piétonne ?
- Des plaintes de voisinage, de chats errants arrivent à la mairie, il est conseillé de déposer une main courante à la gendarmerie.
- La commune souhaite installer un dentiste. Une demande à l'ordre départemental des dentistes a été effectué. Une annonce va être déposée dans les facs et sur le site des dentistes.
- Mettre un tableau d'affichage au tennis et une affiche au golf.
- La téléphonie. Il devient urgent de changer le standard du secrétariat. Dans un premier temps faire le changement du standard et se laisser le temps de faire des études pour toute les lignes tel et internet de la mairie.
- Samedi 25 juillet a eu lieu la traditionnelle tournée des brioches. Il faut rappeler que l'argent est pour les colis des anciens de la commune et remis à la MARPA. 310 brioches ont été vendues. Cependant il est déplorable que les associations n'aient pas répondu présentes. Il faut remercier les membres du conseils présents et les bénévoles qui ont pris du temps pour cette matinée. Il faudra rappeler dans le bulletin a quoi sert la tournée des brioches.

Séance levée à 00 h 15

Le Maire



Marius DAVAL